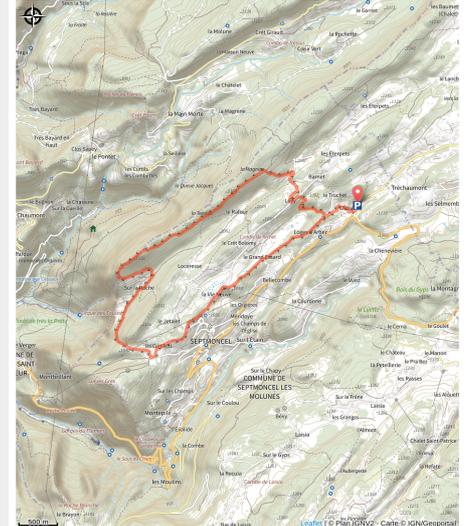


Le Sentier des Diots

CC Haut-Jura Saint-Claude - Septmoncel les Molunes



Paysages des Hautes-Combes (© Jura Tourisme)



Ce sentier au nom très gourmand invite à la découverte des spécificités jurassiennes et notamment la géologie spécifique du Haut-Jura.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 11.1 km

Dénivelé positif : 399 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Histoire et patrimoine, Naturel

Itinéraire

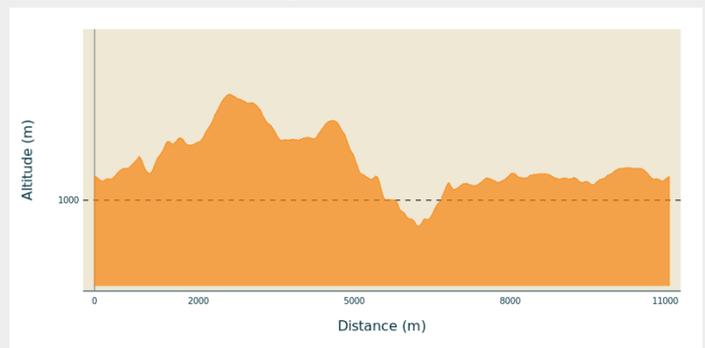
Départ : Septmoncel, hameau Clavières

Arrivée : Septmoncel, hameau Clavières

Balisage : — PR® (Promenades et Randonnées)  Sentier d'interprétation

Communes : 1. Septmoncel les Molunes

Profil altimétrique



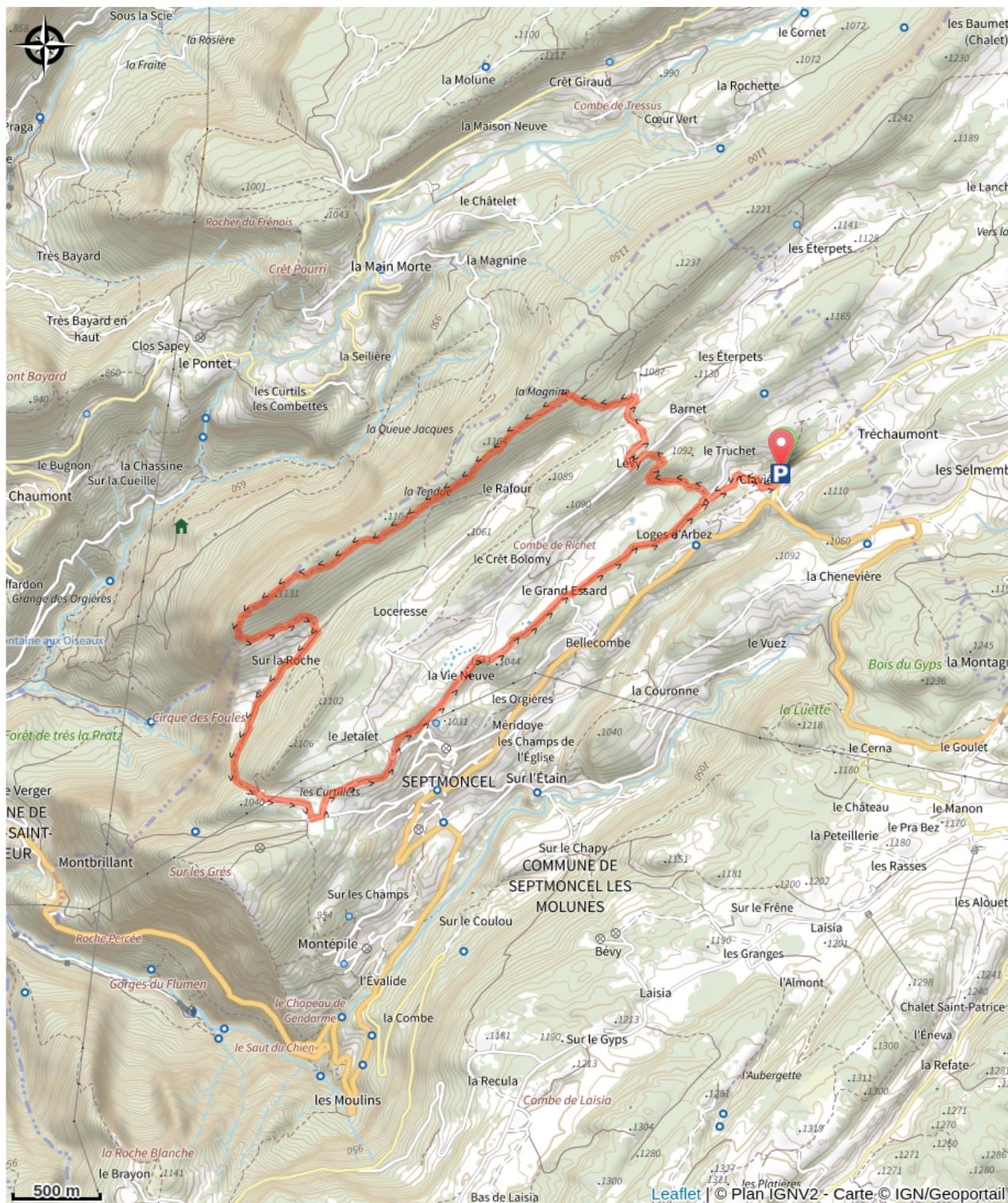
Altitude min 957 m Altitude max 1177 m

Sentier des Diots, quel drôle de nom ! Mais que sont les Diots du Jura ? Il s'agit d'une spécialité charcutière remise au goût du jour par le charcutier Clavière au XIIe siècle. Diot viendrait de « Diôl » qui signifiait saucisse en arpitan.

Ce parcours difficile comporte plusieurs bornes pédagogiques et la première est d'ailleurs intitulée : « Clavière avec ou sans s ». Le randonneur en apprend davantage sur les feuillus, les pâturages, les essences de bois... L'intérêt est aussi de (re)découvrir la géologie spécifique du Haut-Jura, entre combes et crêtes.

Plusieurs belvédères offrent des points de vue remarquables : celui de la Tendue, de la Pointe de la Roche, du Replan

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



Boucles Échappée Jurassienne

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Saint-Claude, prendre la direction de Septmoncel par la route des lacets D436, traverser Septmoncel, à la sortie du village, prendre la direction de Lamoura par la D25.

Parking conseillé

Parking au hameau Clavières (commune de Septmoncel) le long de la D25

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - CIRQUE DES FOULES

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harlebièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le cirque des Foules sur la commune de Villard-Saint-Sauveur.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Saint-Claude

3, place de l'Abbaye, 39200 SAINT-CLAUDE

contact.ot@hautjurasaintclaud.fr

Tel : 03 84 45 34 24

<https://www.haut-jura-saint-claude.com>

